

TARIFICATION

OHIPA FENUA.

ETUDE GENEALOGIE THIERRY

Affaires foncières --- Généalogiste Agréé --- Consultant

TP1 RCS PAPEETE 14 1227A.

N°TAHITI : 544767.

Arrêté n°6011/MED du 9 juillet 2018

BP 3196 PUNAVAI PUNAAUIA

Contact : 87.358 224 / 87 242 107

M. Thierry AITAMAI

Mail. thierry.aitamai@gmail.com

I-Définitions simples

Généalogie : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles

Génération : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu

Filiation : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants

Souche : Enfants du De cujus (défunt)

Ligne directe : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

II-Procédure, prestations et tarifs

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1-Consultation : <ul style="list-style-type: none">Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement.Pré-analyse du dossierDéterminer le souhait du Client		X	3 000 frs
2-Etablissement de devis : <ul style="list-style-type: none">Proposition de la prestation selon la finalité de la consultation.Mettre un coût à la prestation Qualification de la demande : <ul style="list-style-type: none">Ligne directePar générationPar soucheAutres prestations		X	Compris dans la consultation
<ul style="list-style-type: none">Ligne directe		X	15 000 frs
<ul style="list-style-type: none">Par génération		X	33 000 frs
<ul style="list-style-type: none">Par souche		X	à voir sur place
<ul style="list-style-type: none">Autres prestations		X	à voir sur place
Etude généalogique et prestations : <ul style="list-style-type: none">temps de recherchesanalyserédaction du rapportédition de l'arbre généalogique Contrôle généalogique : <ul style="list-style-type: none">vérification des donnéesproposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF Frais annexes complémentaires : <ul style="list-style-type: none">copies de reproductionprix des documentsdéplacement (parking, avion, essence...) NB: Un acompte est versé à la signature du contrat de prestations	X X X	X X X X	Compris dans la prestation.
		X	Voir sur place.
3- Contrat de prestations : <ul style="list-style-type: none">rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunérationsignature du contrat par les partiesremise d'un exemplaire du contrat au client		X X X	Compris dans la prestation

(* Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



Définitions

Généalogie : Etude de la filiation en ligne directe et collatérale

Filiation : Lien de parenté qui unit les ascendants et les descendances

Génération : degrés successifs

Souche : héritiers du De cujus (défunt)

Ligne directe : Relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

Procédure, prestations et tarifs

Activités	NON	OUI	Tarif (XPF HT)
<u>1-Consultation :</u> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le demandeur et le généalogiste sur la prestation sollicitée, le prix et les modalités de traitement du besoin exprimé		X	5. 000 CFP Par consultation
<u>2-Etablissement de devis :</u> - Pré analyse du dossier et Etude des pièces		X	30 000 CFP
Qualification de la demande : - Ligne directe (par génération)		X	30 000 CFP
- Par souche (par génération)		X	30 000 CFP
- Autres prestations		X	4 000/ heure
Etude généalogique et prestations : - Temps de recherches		X	
- Analyse		X	40 000 CFP
- Rédaction du rapport		X	(minimum)
- Édition arbre généalogique		X	
Contrôle généalogique : - Vérification des données		X	20 000 CFP
- Proposition d'un Mise à jour des données détenues par la DAF.		X	10 000 CFP
Frais annexes complémentaires : - Prix des documents		X	Selon le cas ou Pris en charge Par le client
- Déplacement (parking, avion, essence)		X	
<u>3- Contrat de prestations :</u> • Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération		X	40 000 CFP
• copie du contrat à remettre au client		X	
• Signature du contrat par les parties		X	

NB: 1 acompte de 50 % est versé à la signature du contrat de Prestations

Tarif susceptible de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût

AMUSUT IUMITH
ERANDER Ywete
Généraliste 2016
C.N. 20160010
Tél : 039 87 78 75 81
RCS 10259 A - N° TMI 03328
brandys@brandys.com



TARIFICATION

OHIPA FENUA FAUFA'A TUPUNA

Etude et Conception de Généalogie – Généalogiste Diplômée et Agréée

PAEA PK22.900 ct/mont Servitude TEIRI

N° RCS 18 1947A - N° TAHITI C87661 Arrêté n°8589/MED du 7 septembre 2018

Contact : 87.215.406 (Yasmina DEXTER) Mail : yas.dext@hotmail.com

<u>II-Procédure, prestations et tarifs</u>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
<u>1-Consultation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement • Pré-analyse du dossier • Déterminer le souhait du client 		X X } X }	3.000 frs Inclus dans les forfaits 1 et 2
<u>2-Etablissement de devis :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de la prestation selon la finalité de la consultation • Mettre un coût à la prestation 		X X	<u>FORFAIT 1</u>
<u>Qualification de la demande :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Ligne directe 		X	15.000 XPF
<ul style="list-style-type: none"> • Par génération 		X	
<ul style="list-style-type: none"> • Par souche 	X		LIGNE
<ul style="list-style-type: none"> • Autres prestations 	X		LIGNE
<u>Etude généalogique et prestations :</u> <ul style="list-style-type: none"> • temps de recherches • analyse • rédaction du rapport • édition de l'arbre généalogique 		X X X X	DIRECTE <u>FORFAIT 2</u>
<u>Contrôle généalogique :</u> <ul style="list-style-type: none"> • vérification des données • proposition d'une mise à jour des données par la DAF 		X X	PAR
<u>Frais annexes complémentaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> • copies de reproduction • prix des documents • déplacement (parking, avion, essence...) 	X****	X** X***	33.000 XPF GENERATION
NB: Un acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
<u>3-Contrat de prestations :</u> <ul style="list-style-type: none"> • rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération • signature du contrat par les parties • remise d'un exemplaire du contrat au client 		X X X	Inclus dans les forfaits 1 et 2

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

(**) S'entendre avec le client

(***) Sauf si le client dépose les documents

(****) Sauf par avion à la charge du client



M. Denis DOYEN
Généalogiste agréé
geneatahiti987@gmail.com - (689) 87 778 625
Carte professionnelle n° 2018.G.0001
Arrêté d'autorisation d'exercer n° 6009 / MED du 9 juillet 201812, servitude Atiio -
Punaauia PK 12,8 côté mer - BP 1502 - 98703 Punaauia - Tahiti - Polynésie française
N° TAHITI : 157 800 002
N° d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : RCS 11 1258 A

TARIFICATION

I-Définitions simples			
Généalogie	:	Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles	
Génération	:	Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu	
Filiation	:	Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants	
Souche	:	Enfants du De cujus (défunt)	
Ligne directe	:	Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier	
II-Procédure, prestations et tarifs			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (hors TVA) *
1-Consultation : <ul style="list-style-type: none"> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement. 		•	Offert
2-Etablissement de devis : <ul style="list-style-type: none"> Pré-analyse du dossier <i>Qualification de la demande :</i>		•	Offert
<ul style="list-style-type: none"> Ligne directe 		•	1 650 F CFP / personne / génération
<ul style="list-style-type: none"> Par génération (maximum 7 personnes par génération) Par personne supplémentaire (dans la génération) 		•	35 000 F CFP / génération
<ul style="list-style-type: none"> Par souche 		•	1 650 F CFP / personne
<ul style="list-style-type: none"> Autres prestations 		•	Idem tarification par génération
<i>Etude généalogique et prestations :</i> <ul style="list-style-type: none"> temps de recherches analyse rédaction du rapport édition de l'arbre généalogique <i>Contrôle généalogique :</i> <ul style="list-style-type: none"> vérification des données proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF <i>Frais annexes complémentaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> prix des documents déplacement (parking, avion, essence...) NB : 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations		•	Compris dans « qualification de la demande ». Compris dans « qualification de la demande ». Compris dans « qualification de la demande ». Prestation à définir avec le client puis établissement d'un devis estimatif. Estimation du temps de travail de vérification puis établissement d'un devis estimatif. Définition des documents à fournir puis établissement d'un devis estimatif. Définition du déplacement puis établissement d'un devis estimatif. Acompte de 40% du devis



M. Denis DOYEN
Généalogiste agréé
geneatahiti987@gmail.com - (689) 87 778 625
Carte professionnelle n° 2018.G.0001
Arrêté d'autorisation d'exercer n° 6009 / MED du 9 juillet 201812, servitude Atiio -
Punaauia PK 12,8 côté mer - BP 1502 - 98703 Punaauia - Tahiti - Polynésie française
N° TAHITI : 157 800 002
N° d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : RCS 11 1258 A

<p>3- Contrat de prestations :</p> <ul style="list-style-type: none">• rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération• signature du contrat par les parties • remise d'un exemplaire du contrat au client		<ul style="list-style-type: none">• Offert • Obligatoire conformément à l'article LP 3 de la loi du pays n° 2016-12 du 12 avril 2016 modifié portant réglementation de l'activité de généalogie en Polynésie française • Obligatoire conformément à l'article LP 3 de la loi du pays n° 2016-12 du 12 avril 2016 modifié portant réglementation de l'activité de généalogie en Polynésie française
--	--	--

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



TARIFICATION

<u>I-Définitions simples</u>			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
<u>II-Procédure, prestations et tarifs</u>			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1-Consultation : <ul style="list-style-type: none"> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement 		X	
2-Etablissement de devis : <ul style="list-style-type: none"> Pré-analyse du dossier 		X	30.000 F CFP
<i>Qualification de la demande :</i> <ul style="list-style-type: none"> Ligne directe 		X	
<ul style="list-style-type: none"> Par génération 		X	25.000 F CFP
<ul style="list-style-type: none"> Par souche 		X	25.000 F CFP
<ul style="list-style-type: none"> Autres prestations 		X	
<i>Etude généalogique et prestations :</i> <ul style="list-style-type: none"> temps de recherches analyse rédaction du rapport édition de l'arbre généalogique 			
<i>Contrôle généalogique :</i> <ul style="list-style-type: none"> vérification des données proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF 		X	
<i>Frais annexes complémentaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> prix des documents déplacement (parking, avion, essence...) 			
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
3- Contrat de prestations : <ul style="list-style-type: none"> rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération signature du contrat par les parties remise d'un exemplaire du contrat au client 		X	

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

TARIFICATION FENUA GENEALOGIE

Représentée par Mme **PERE Tina Hélène**

N° RCS : TPI 18 1723 A / N° TAHITI C 77 522

Bureau détaché : Papeete 5 Rue Edouard Ahnne, Immeuble LEVY / Tél. 87 38 13 21

I-Définitions simples			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
II-Procédure, prestations et tarifs			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1-Consultation :			
<ul style="list-style-type: none"> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement 		X	Gratuit
2-Établissement de devis :			
<ul style="list-style-type: none"> Pré-analyse du dossier 		X	Gratuit
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> Ligne directe 	x		
<ul style="list-style-type: none"> Par génération 		X	40.000 fr par génération (actes fournis par l'intéressé(e))
<ul style="list-style-type: none"> Par souche 	x		
<ul style="list-style-type: none"> Autres prestations 		X	Consultation ponctuelle : 6000 fr (hors cadre d'un contrat conclu avec le client)
<i>Étude généalogique et prestations :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> temps de recherches analyse rédaction du rapport édition de l'arbre généalogique 			Forfait : - 40.000 fr/génération + 40.000 fr frais de dossier
<i>Contrôle généalogique :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> vérification des données proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF 		X	(Sous réserve d'une demande tacite de l'intéressé(e), le prix des documents commandés par l'entreprise pour le compte de l'intéressé(e) et déplacements y afférents seront à rajouter au Devis délivré)
<i>Frais annexes complémentaires :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> prix des documents déplacement (parking, avion, essence...) 			
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
3- Contrat de prestations :			
<ul style="list-style-type: none"> rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération signature du contrat par les parties remise d'un exemplaire du contrat au client 		X	Gratuit

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.



FE'E AVEAVE TUPUNA
N° carte professionnel : 2018.G.0014
POLYNESIE FRANCAISE
Vini : (689) 87 70 25 88
Mail : feeavevetupuna@gmail.com

Maeva SALMON
Généalogiste

TARIFICATION

I – DEFINITION SIMPLES :

GENEALOGIE : - Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles.

- Etude de la filiation en ligne directe et collatérale.

GENERATION : - Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu.

- Degrés successifs.

FILIATION : - Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants.

SOUCHE : - Enfant du De cujus (défunt).

- Héritiers du De cujus.

LIGNE DIRECTE : - Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier.

II – PROCEDURE, PRESTATIONS et TARIFS :

ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (FCP/HT)*
<p>1 – Consultation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur la prestation sollicitée et leurs modalités de traitement, du besoin exprimé. 		X	5 000 FCP <i>(Par consultation)</i>
<p>2 – Etablissement de devis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pré-analyse du dossier et étude des pièces. <p>Qualification de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ligne directe, par génération. • Par souche, par génération. • Autres prestations. <p>Etude généalogique et prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de recherches. • Analyse. • Rédaction du rapport. • Edition de l'arbre généalogique. <p>Contrôle généalogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification des données. • Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF. <p>Frais annexes complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix des documents. • Déplacement (parking, avion, essence). 		X X X X X X X X X X	30 000 FCP 30 000 FCP 30 000 FCP 4 500 FCP <i>(De heure)</i> 40 000 FCP <i>(Minimum)</i> 20 000 FCP 10 000 FCP <i>(Selon le cas, ou, prise en charge par le Client)</i>
<p>3 – Contrat de prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunérations. • Signature du contrat par les parties. • Remise d'un exemplaire du contrat au client. 		X X X	40 000 FCP

NB : 1 acompte de 50 % est versé à la signature du contrat de prestations.

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entrainant un surcoût.

BOOSIE Joseph Yannick William Via

Demeurant à Papara au PK 30.040 côté mer. Secteur Tiama'o
 BP 121 305 – 98 712 Papara. E-mail yannickboosie@gmail.com
 Vini : 87 71 25 12

I-Définitions simples			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
II-Procédure, prestations et tarifs			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1-Consultation : <ul style="list-style-type: none"> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement 		X	<p style="text-align: center;">Tarif unique d'un montant de 27 000 Frs/TTC</p> <p>Toute modification de la tarification fera l'objet d'un avenant qui vous sera adressé par courrier avec accusé de réception</p>
2-Etablissement de devis : <ul style="list-style-type: none"> Pré-analyse du dossier 		X	
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> Ligne directe 			
<ul style="list-style-type: none"> Par génération 		X	
<ul style="list-style-type: none"> Par souche 			
<ul style="list-style-type: none"> Autres prestations 			
<i>Etude généalogique et prestations :</i> <ul style="list-style-type: none"> temps de recherches analyse rédaction du rapport édition de l'arbre généalogique 		X	
<i>Contrôle généalogique :</i> <ul style="list-style-type: none"> vérification des données proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF 		X	
<i>Frais annexes complémentaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> prix des documents déplacement (parking, avion, essence...) 	X	X	
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
3- Contrat de prestations : <ul style="list-style-type: none"> rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération signature du contrat par les parties remise d'un exemplaire du contrat au client 		X	

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

TARIFICATION

GENEANESIAN Bernard TERITTAHI

BP 43 144 Fare Tony – 98 713 Papeete

Vini : 87 29 79 01

Email : geneanesian@gmail.com

I-Définitions simples			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
II-Procédure, prestations et tarifs			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT) (1)
1-Consultation : <ul style="list-style-type: none"> Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement 		X	INCLUS DANS LE FORFAIT DE 25 000 FCP HT
2-Etablissement de devis : <ul style="list-style-type: none"> Pré-analyse du dossier 		X	
<i>Qualification de la demande :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> Ligne directe 	X		
<ul style="list-style-type: none"> Par génération 		X	25 000
<ul style="list-style-type: none"> Par souche 	X		
<ul style="list-style-type: none"> Autres prestations 	X		
Etude généalogique et prestations : <ul style="list-style-type: none"> temps de recherches analyse rédaction du rapport (à la demande) édition de l'arbre généalogique 	X	X X X	INCLUS DANS LE FORFAIT DE 25 000 FCP HT
Contrôle généalogique : <ul style="list-style-type: none"> vérification des données proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF 		X	
Frais annexes complémentaires : (2) <ul style="list-style-type: none"> prix des documents (fournis par le client) déplacement (parking, avion, essence...) 	X X		
NB: acompte est versé à la signature du contrat de prestation			
3- Contrat de prestations : (3) <ul style="list-style-type: none"> rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération signature du contrat par les parties remise d'un exemplaire du contrat au client 	X X X	X	

(1) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

(2) à la charge du client

(3) le devis sera signé des deux parties qui en acceptent les clauses.

TARIFICATION

TEROOATEA

Saïd

Papara - Quartier Tehaamatai PK 38.900

Vini : 87 751 395

I-Définitions simples			
<i>Généalogie</i> : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles			
<i>Génération</i> : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu			
<i>Filiation</i> : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants			
<i>Souche</i> : Enfants du De cujus (défunt)			
<i>Ligne directe</i> : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier			
II-Procédure, prestations et tarifs			
ACTIVITES	NON	OUI	TARIF (HT)*
1- <u>Consultation</u> : • Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement		✓	3 500 cfp
2- <u>Etablissement de devis</u> : • Pré-analyse du dossier		✓	15 000 cfp
<i>Qualification de la demande</i> :			
• Ligne directe		✓	3 500 cfp par individu
• Par génération		✓	3 500 cfp par individu
• Par souche		✓	3 500 cfp par individu
• Autres prestations		✓	4 500 cfp / Heure
<i>Etude généalogique et prestations</i> : • temps de recherches • analyse • rédaction du rapport • édition de l'arbre généalogique		✓ ✓ ✓ ✓	Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix Prestation inclus dans le prix
<i>Contrôle généalogique</i> : • vérification des données • proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF		✓ ✓	4 500 cfp / Heure Gratuit
<i>Frais annexes complémentaires</i> : • prix des documents • déplacement (parking, avion, essence...)		✓ ✓	Frais à la charge du client Frais de déplacement à la charge du client
NB: 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations		✓	50%
3- <u>Contrat de prestations</u> : • rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération • signature du contrat par les parties • remise d'un exemplaire du contrat au client		✓	Prestation inclus dans le prix

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.

TARIFICATION AU 1 JUILLET 2020

I- Définitions simples

Généalogie : Recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles

Génération : Ensemble de personnes situées au même niveau de filiation par rapport à un individu

Filiation : Lien de parenté qui unit les ascendants et descendants

Souche : Enfants du De cuius (défunt)

Ligne directe : Elle relie un individu à son ancêtre pour prouver sa qualité d'héritier

II- <u>Procédure, Prestations et Tarifs</u>	NON	OUI	TARIF (HT) *
ACTIVITES			
1- <u>Consultation</u> :			
• Entretien préalable à l'ouverture d'un dossier, entre le client et le généalogiste sur les prestations sollicitées et leurs modalités de traitement	***	OUI	0
2- <u>Etablissement de devis</u> :			
Préanalyse du dossier	***	OUI	0
<u>Qualification de la demande</u>			
• Ligne direct	***	OUI	10 000
• Par génération	***	OUI	25 000
• Par souche	***	OUI	25 000
• Autres prestations			
<u>Etude généalogique et prestations</u> :			
• Temps de recherches (2 semaines minimum)	***	OUI	0
• Analyse	***	OUI	0
• Rédaction du rapport	***	OUI	4 425
• Edition de l'arbre généalogique	***	OUI	0
<u>Contrôle généalogique</u> :			
• Vérification des données	***	OUI	0
• Proposition d'une mise à jour des données détenues par la DAF	***	OUI	0
<u>Frais annexes complémentaires</u> :			
• Prix des documents	***	OUI	200
• Déplacement (parking, essence...)	***	OUI	0
NB : 1 acompte est versé à la signature du contrat de prestations			
3- <u>Contrat de prestations</u> :			
• Rédaction des modalités relatives aux prestations et rémunération	***	OUI	0
• Signature du contrat par les parties	***	OUI	0
• Remise d'un exemplaire du contrat au client	***	OUI	0

(*) Tarifs susceptibles de modifications en cas de nouvelles données entraînant un surcoût.